



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 février 2024

2024-02-03

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi treize février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Karine Mollier, Gilbert Longo adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, conseillers,
Absent excusé et représenté
Absent excusé et non représenté : Léa Mollier, Maryline Rivollet
Secrétaire de séance : Karine Mollier

Date de la convocation : 07 février 2024
Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en préfecture le :

- **Objet :** Délibération Approbation du compte administratif

Le conseil municipal a élu Mr ROCHET Marc comme président de séance pour présenter le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur MILANI Cédric, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	55 585,12 €	0,00 €	0,00 €	269 766,63 €	55 585,12 €	269 766,63 €
Opérations de l'exercice	126 523,30 €	115 502,65 €	252 643,14 €	312 104,54 €	379 166,44 €	427 607,19 €
TOTAUX	182 108,42 €	115 502,65 €	252 643,14 €	581 871,17 €	434 751,56 €	697 373,82 €
Résultats de clôture	66 605,77 €	0,00 €	0,00 €	329 228,03 €	0,00 €	262 622,26 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	182 108,42 €	115 502,65 €	252 643,14 €	581 871,17 €	434 751,56 €	697 373,82 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	66 605,77 €	0,00 €	0,00 €	329 228,03 €	0,00 €	262 622,26 €

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Hors de la présence de Mr MILANI Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

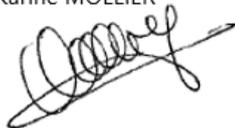
Approuve le compte administratif pour l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

A St Albin de Vaulserre,

Le 13 février 2024.

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER



Maire,
Cédric Milani



Ont signé aux registres des délibérations :